

NOTE AUX AUTEURS

1. Objectif et contenu de la Revue

La revue *Management & Gouvernance. Entreprises-Territoires-Sociétés* publie des articles de chercheurs en sciences humaines et sociales, autour de problématiques entrepreneuriales, territoriales et culturelles qui caractérisent l'Europe contemporaine. Elle est éditée par un réseau international et interdisciplinaire (Le Réseau des Pays du groupe de Vysegrad, ou réseau PGV) dont la coordination est assurée à partir de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble. Succédant aux Cahiers Franco-Polonais fondés en 1992 avec l'Université de Lodz, puis élargis à l'ensemble des universités partenaires, la revue *Management & Gouvernance* est une base de diffusion d'idées qui se sont développées au sein du Réseau PGV, autour des grands problèmes de l'Europe contemporaine, (gouvernance des territoires, construction identitaire, développement durable, entrepreneuriat, management interculturel, université, formation, travail, mobilité, migration, compétitivité...). *Management et Gouvernance* paraît à raison de 2 numéros par an, en langue française ou anglaise, chaque numéro comprenant un dossier thématique et une série d'articles ouverts sur d'autres sujets ainsi qu'une rubrique spéciale consacrée à la vie du Réseau (annonce de manifestations, rencontres internationales et publications scientifiques réalisées par tous les partenaires).

2. Comité international et Comité de lecture

La Revue *Management & Gouvernance* est placée sous le parrainage d'un Comité International composé de personnalités européennes du monde scientifique, choisies dans les pays du réseau PGV. Sauf exception, les textes proposés à la rédaction sont originaux. Ils sont soumis à un Comité de lecture international et interdisciplinaire. Les décisions finales sont l'acceptation en l'état, le refus ou l'acceptation sous réserves de modifications.

3. Présentation des articles

Les articles soumis à la revue mentionnent le nom, prénom, organisme de rattachement, adresse postale et électronique des auteurs. Ils sont transmis exclusivement en version électronique (format Word. doc) au siège de la rédaction Ewa.Martin@iut2.upmf-grenoble.fr.

La longueur de l'article doit se situer entre 12 et 20 pages, (soit entre 18 000 et 30 000 signes), résumés, figures et bibliographie comprises. Les normes typographiques sont les suivantes: interligne 1,5, police de caractère Times New Roman 11 points. Ne pas utiliser de couleur.

Tous les articles sont accompagnés d'un résumé d'une demi page (750 signes) maximum, en français si l'auteur est francophone, en anglais s'il est anglophone.

Les articles ne comportent pas d'annexes. Les tableaux et figures sont intégrés dans le texte et numérotés.

Les notes sont placées en bas de page. Les références bibliographiques sont présentées de façon suivante:

Pour les périodiques, mentionner le nom et prénom de l'auteur, l'année de publication, le titre de l'article en italique, le titre et le numéro du périodique et le numéro de la première et de la dernière page (p.ex. Martin Claude (2007), *L'entreprise Est Européenne résiste au modèle occidental*, La Revue des Sciences de Gestion, Direction et gestion des entreprises, n°226-227 p17-28.

Pour les livres, mentionner le nom et le prénom de l'auteur ou du directeur de publication, l'année de publication, le titre du livre en italique, le lieu de publication et la maison d'édition.

Les travaux non-édités mentionnent le nom et prénom de l'auteur, l'année de présentation et le titre, en précisant le caractère du travail: "rapport", "étude", "thèse" et le nom de l'université ou de l'école ou la soutenance ou la présentation a eu lieu. Les travaux présentés à l'occasion de symposiums, conférences seront traités comme des livres.

Pour les sources électroniques, on mentionnera l'adresse URL

Le réseau *PGV* est né quelques années après la chute du mur de Berlin, de l'intérêt porté par quelques chercheurs européens à la problématique nouvelle de restructuration des marchés et des entreprises dans des pays comme la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, liés par le premier traité de libre-échange conclu entre des pays de l'Europe de l'Est en février 1991 à Vysegrad en Hongrie. Depuis cette période, le réseau PGV n'a cessé de s'élargir en termes de personnes, de disciplines et de nationalités. Deux axes ont contribué à fédérer les membres du Réseau. L'un concernait la coopération économique entre pays, l'autre, le management de la transition. Un troisième axe plus récent est orienté vers l'Europe des entreprises, à travers les problèmes de compétitivité et de différences culturelles. Avec les élargissements européens et au fil des conférences internationales, les problématiques du Réseau PGV ont évolué.

Même si le réseau a voulu conserver sa raison sociale historique *Pays du Groupe de Vysegrad*, son projet scientifique est devenu géopolitique tout en conservant les avantages que lui donnent la pluridisciplinarité et le multiculturalisme